

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 289 Subventions (16.000 euros) à huit associations dans le cadre de la Politique de la ville. (20e) et un avenant à convention.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la convention annuelle d'objectifs avec l'association Théâtre aux Mains nues en date du 8 janvier 2018, approuvée par délibération du Conseil de Paris en date des 11,12 et 13 décembre 2017 ;

Vu l'avenant n° 1 à la convention annuelle d'objectifs en date du 23 mai 2018 ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Double Face, La Comédie des Anges, la Fabrique documentaire, Pièces montées, Renards urbains, Zarts Prod, Zone Vive, et Théâtre aux mains nues pour la réalisation de leurs actions dans les quartiers Est du 20e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 11 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville à l'association Double Face, 1 avenue du Plein Midi 95140 Garges-lès-Gonesse, pour le projet « Davout à nous ». 64361 ; 2018-04889 ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville à l'association La Comédie des Anges, 10 rue de La Mare (20e), pour le projet « Quartiers en poésie – le regard et le temps ». 86601 ; 2018-04937 ;

Article 3 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée à au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville l'association La Fabrique documentaire, 73 Boulevard Barbès (18e) pour le projet « Ciné-voisins 2018 ». 138941 ; 2018-04943 ;

Article 4 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville à l'association Pièces Montées, 4 place de la Porte de Bagnolet (20e), pour le projet « Cabarets de découverte culturelle, d'écriture et d'échanges ». 13286 ; 2018-04971 ;

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville à l'association Renards urbains, 1, Villa Durry Vasselon (20e) pour le projet Laboratoire artistique interdépartemental des gestes. 187106 ; 2018-01816 ;

Article 6 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros, est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la politique de la ville à l'association Zarts Prod 8, rue du Général Renault (11e), pour le projet Z'ateliers radio ! 12665 ; 2018-05051 ;

Article 7 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville à l'association Zone vive, 21, rue Alexandre Dumas (11e), pour le projet Cinéma de quartier des portes du 20e . 182898 ; 2018-05054 ;

Article 8 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée au Théâtre aux mains nues au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la Ville, 7 square des cardeurs (20e). 19565 ; 2018-05044 ;

Article 9 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs relative à l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre aux mains nues, dont le texte est joint au présent projet.

Article 10 : La dépense totale correspondante, soit 16.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO